

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION EXTRAORDINAIRE
DE LA COMMISSION SCOLAIRE ENGLISH-MONTRÉAL

La Commission scolaire English-Montréal a tenu une réunion extraordinaire le mercredi 12 avril 2023 à 19 h 00, via TEAMS.

Commissaires présents :

M^e Joe Ortona, président
M. Agostino Cannavino, vice-président
M^{me} Maria Corsi, commissaire parent
M^{me} Sophie De Vito, commissaire
M. Jamie Fabian, commissaire
M^{me} Ellie Israel, commissaire
M. James Kromida, commissaire
M. Pietro Mercuri, commissaire
M. Mario Pietrangelo, commissaire
M. Tony Speranza, commissaire parent
M. Daniel Tatone, commissaire parent

Commissaires non présents :

M. Mario Benvolante, commissaire
M^{me} Rosemarie Federico, commissaire parent
M. Julien Feldman, commissaire
M. Joseph Lalla, commissaire (Excusé)

Administrateurs présents :

M. Nicholas Katalifos, directeur général
M^{me} Pelagia Nickoletopoulos, directrice générale adjointe – Éducation
M^e Jack Chadirdjian, directeur général adjoint – Administration – Secrétaire général par intérim
M. Mike Cohen, gestionnaire, Marketing et communications
M^{me} Brigida Sellato, conseillère, Secrétariat général

1.	<p><u>Reconnaissance du territoire</u></p> <p>Le président souligne que la Commission scolaire English-Montréal est située sur le territoire traditionnel, ancestral et non cédé des Kanien'kehá:ka. Nous sommes reconnaissants de vivre, d'apprendre et de travailler à Tiohtià:ke, qui fut longtemps un lieu de rassemblement et d'échange pour de nombreuses Premières Nations et qui abrite aujourd'hui divers groupes autochtones et autres. En tant que commission scolaire, il importe de reconnaître le rôle historique et continu des institutions scolaires dans la perpétuation des injustices envers les communautés autochtones. Nous nous engageons à sensibiliser le personnel et les élèves à la véritable histoire et aux réalités actuelles des peuples autochtones sur ce territoire que nous appelons aujourd'hui le Canada. Célébrons les contributions culturelles et les connaissances des nombreuses communautés inuites, métisses et des Premières Nations, écoutons et amplifions la voix des peuples autochtones et nouons des partenariats avec les membres des communautés autochtones locales. Nous offrons cette reconnaissance en guise de premier pas et d'engagement public dans notre processus continu vers la réconciliation et la justice pour les peuples et les communautés autochtones.</p>
2.	<p><u>Avis de réunion extraordinaire</u></p> <p>Il est confirmé qu'un avis de convocation à la présente réunion extraordinaire a été donné.</p>
3.	<p><u>Adoption de l'ordre du jour</u></p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR TONY SPERANZA ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE l'ordre du jour soit adopté sans modification.</p> <p>Vote : 11-0-0. Motion adoptée.</p> <p style="text-align: right;"><u>Résolution n° 23-04-12-3</u></p>
4.	<p><u>Période de questions</u></p> <p>Le président, M. Joe Ortona, lit et répond aux questions de M. Chris Eustace concernant les points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lettre envoyée par l'ACSAQ au ministre de l'Éducation concernant les directions générales • Audience du 5 avril 2023
5.	<p><u>Demande auprès du ministre de l'Éducation d'accroître le nombre de circonscriptions électorales</u></p> <p>ATTENDU QU'en vertu de l'article 6 de la <i>Loi sur les élections scolaires</i> (L.R.Q., c. E-2.3), le nombre de circonscriptions électorales de la Commission scolaire English-Montréal (CSEM) est établi à dix (10), et il y a présentement environ 80 867 électeurs;</p> <p>ATTENDU QU'en vertu de l'article 7 de la <i>Loi sur les élections scolaires</i> (L.R.Q., c. E-2.3), le ministre a le pouvoir discrétionnaire d'autoriser une commission scolaire à accroître le nombre de circonscriptions électorales;</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JAMES KROMIDA ET RÉSOLU QUE la Commission scolaire English-Montréal demande au ministère de l'Éducation d'émettre un décret pour faire passer de dix (10) à quinze (15) le nombre de circonscriptions électorales, afin de tenir compte de l'étendue du territoire de certaines circonscriptions et de permettre aux communautés naturelles de se regrouper, et ce, en prévision des prochaines élections scolaires.</p> <p>Vote : 10-1-0. Motion adoptée. (M. J. Fabian a voté contre)</p> <p style="text-align: right;"><u>Résolution n° 23-04-12-5</u></p>

6. Clôture de la réunion
IL EST PROPOSÉ PAR MADAME ELLIE ISRAEL ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la séance soit levée à 19 h 18.
Vote : 11-0-0. Motion adoptée.
Résolution n° 23-04-12-6

Signé à Montréal, _____

M^e Joe Ortona, président

M^e Jack Chadirdjian, secrétaire général par intérim